

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL00.2037
Nom du produit	Acide trichloroacétique p.a.
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119485186-30
No. CAS	76-03-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Corrosion cutanée, H314

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3, H335

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
DANGER

Mentions de danger:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309 + P311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
DANGER

Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P301 + P330 + P331	P301 + P330 + P331
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P309 + P310	EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS	76-03-9
No.-C	200-927-2
No.-Index	607-004-00-7
Formule	C ₂ HCl ₃ O ₂

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Acide trichloroacétique p.a.	76-03-9	99.5+% C ₂ HCl ₃ O ₂	Skin Corr. (H314) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 1 (H410)

Composant	Numéro Reach
Acide trichloroacétique p.a.	01-2119485186-30

Full text of R_Phrases in heading 16

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire d'eau (maximal deux verres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Moyens d'extinction inappropriés

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhaler les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.
Equipe de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser du sable ou de la vermiculite et conserver dans un emballage fermé pour destruction.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Protection corporelle

Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme:	solid
Couleur:	colourless
Odeur:	specific

Changements d'état physique

Point de fusion:	55°C
Point d'ébullition:	197°C (dec.)
Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-
Poids moléculaire:	163.39 g/mol
Densité:	1,63 g/cm ³
Valeur pH:	pH < 1
Solubilité dans l'eau:	1300 g/l
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Sensible à la chaleur.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat 3320 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU

UN 1839

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Trichloroacetic acid

14.3 Classe

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangereux pour l'environnement

oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

oui

Code de restriction en tunnels

(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1839
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Trichloroacetic acid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1839
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Trichloroacetic acid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Exposure scenario 1 (Industrial use)**1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)****Secteurs d'utilisation finale**

SU 3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU 9	Fabrication de substances chimiques fines
SU10	Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

PC19	Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24.
------	---

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC 2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC 5 Mélange dans des processus par lots

PROC 8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26

PROC 8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC 9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 1 Fabrication de la substance

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures

Exposure scenario 2 (Professional use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures